

Lundi 05 juin 2017

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 05 juin deux mille dix-sept (2017), à dix-neuf heures (19 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Siège no 1	Vacant
Doris Jetté	siège no 2
Pascal Lessard	no 3 Absent
Murielle L. Lessard	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Tous membres du conseil formant quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général est présent à la séance.

128-06-17

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2017.
3. Correspondance :
 - 1) Âge d'Or : Lettre de remerciements.
4. **Période de questions**
5. **ADMINISTRATION**
 - 1) Présentation du rapport financier 2016.
 - 2) Adoption des dépenses.
 - 3) Rapport du directeur général sur les recettes et dépenses au 31 mai 2017.
 - 4) Adoption du règlement sur le colportage.
 - 5) Demande d'adoption du projet de loi 122.

- 6) Augmentation de salaire : François Plante.
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 1) Contrat d'entretien borne fontaine.
 - 2) S.I.U.C.Q. : Division Mauricie.
7. TRANSPORT/VOIRIE
 - 1) MTQ : Reddition de compte.
 - 2) Travaux de voirie : Ouverture des soumissions.
 - 3) Tracteur à gazon : offre de A. Laporte.
8. URBANISME
9. ENVIRONNEMENT
10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
- 11) AFFAIRES NOUVELLES :
 - 1) Site web de la municipalité.
 - 2) Archives municipale : Liste de destruction.
 - 3) Infotech : Banque d'heures.
 - 4) 100^{ième} : banquet du 26 août 2017.
 - 5) Équipement de bureau : Achat de chaise.
 - 6) Déchets terrains privés : Demande d'aide.
 - 7) Résolution décrétant les travaux de voirie Rang Saint-Charles.
 - 8) Rapport de l'assemblée annuelle BCP.
- 12) Période de questions.
- 13) Clôture de la session.

129-06-17

Approbation des procès-verbaux du 01 mai 2017

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance du 01 mai 2017.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le procès-verbal de la séance du 01 mai 2017 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Correspondance

130-06-17

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

- 1) Âge d'Or : Lettre de remerciements.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

131-06-17

Présentation du rapport financier 2016.

Madame Mélanie Livernoche de la firme Stéphane Bérard c.p.a. inc. dépose et explique le rapport financier de la municipalité pour l'année 2016 devant le conseil.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu d'adopter le rapport financier pour l'année 2016 révélant des recettes incluant les investissements de l'ordre de 1 524 604\$ et des dépenses incluant la création du fonds des carrières et sablières de l'ordre de 1 210 100\$ pour un surplus budgétaire pour l'année avant affectation de 421 977\$ pour un surplus pour l'année 2016 de l'ordre de 319 785\$

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

132-06-17

Adoption des dépenses.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les chèques numéros 201700216 à 20170258 inclusivement totalisant un montant de 65 963 \$ et les salaires de mai 18 892.05 \$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

133-06-17

Rapport du sec-trés sur les recettes et dépenses au 31 mai 2017.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 31 mai 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

134-06-17

Adoption du règlement sur le colportage.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, adopte le règlement 187 sur le colportage et abroge les règlements antérieurs.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

135-06-17

Demande d'adoption du projet de loi 122.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du projet de résolution et d'autre part, le conseil ne donne pas suite.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

137-06-17

Contrat d'entretien pour borne fontaine.

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'élaboration du schéma de couverture de risques incendie, la municipalité est dans l'obligation de faire évaluer la capacité hydraulique des bornes d'incendie au moins une (1) fois par année par un professionnel;

CONSIDÉRANT que la firme « Aqua-Data » offre son service professionnel pour effectuer l'évaluation préliminaire du comportement hydraulique par l'inspection et l'analyse des 28 bornes d'incendie;

CONSIDÉRANT que la firme « Aqua-Data » propose trois (3) programmes d'inspection, soit sur une base de 1 an, 3 ans ou 5 ans;

CONSIDÉRANT que sur une base de 5ans, le coût à la borne est plus avantageux, soit 30.00 \$ par borne;

CONSIDÉRANT que depuis 10 ans, la firme « Aqua-Data » évalue déjà les bornes d'incendie de la municipalité et celle-ci est satisfaite de leur service;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de l'offre de la firme « Aqua-Data » pour l'entretien des bornes incendie au coût de 30.00 \$ par borne pour un total de 28 bornes. D'autre part, le Conseil mandate la firme « Aqua-Data » suivant la proposition numéro 3 et les conditions énoncées à l'offre de service professionnel transmise au bureau municipal sous le numéro de référence 16-513.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

138-06-17

S.I.U.C.Q. : Division Mauricie.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance de la contribution annuelle déposé par le SIUCQ, division Mauricie au coût de service de 1,10\$ par habitant, pour un montant total de 336.05\$. D'autre part, le Conseil reporte sa décision à une séance ultérieure.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TRANSPORT/VOIRIE

139-06-17

MTQ : Reddition de compte.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 81 989\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE les frais encourus, par la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont pour l'année 2016, en voirie municipale, s'élèvent à 155 389\$.

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

140-06-17

Travaux de voirie : Ouverture des soumissions.

Considérant la demande de soumissions pour les travaux de voirie sur le Rang Saint-Charles.

Considérant que la municipalité a reçu sept soumissions.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du résultat de l'ouverture des soumissions qui s'est tenue le 5 juin 2017 en la salle municipal avec témoins. D'autre part, le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont, sur recommandation de l'ingénieur, accepte la soumission la plus basse et conforme soit la soumission de Excavation Normand Majeau inc., au montant de 377 845.85\$ incluant les taxes.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

141-06-17

Tracteur à gazon : offre de A. Laporte.

CONSIDÉRANT que la municipalité désire acquérir un tracteur à gazon de marque Kubota.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la soumission de A. Laporte et fils, au montant de 6 871.25 \$ incluant les taxes tel que décrit à la soumission. D'autre part, le Conseil autorise l'achat du tracteur à gazon au montant indiqué à la soumission. Le financement sera à même le surplus budgétaire non autrement affecté.

La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

URBANISME

ENVIRONNEMENT

LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

AFFAIRES NOUVELLES

142-06-17

Site web de la municipalité.

CONSIDÉRANT que le site internet de la municipalité est désuet;

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal autorise le directeur général à faire une demande de soumissions pour la confection d'un nouveau site Web et son hébergement sur recommandation de Monsieur Martin Massé.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

143-06-17

Archives municipales : Liste de destruction.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la liste des archives devant être détruite. D'autre part, le Conseil autorise la destruction de celles-ci.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

144-06-17

Infotech : Banque d'heure

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise le renouvellement de la banque d'heures avec Infotech au montant de 1 960.00\$ plus taxes pour une banque de 28heures. De plus, le Conseil autorise la signature de ce renouvellement par le directeur général et secrétaire-trésorier et la Mairesse.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

145-06-17

100^{ième} : Banquet du 26 août 2017.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de l'offre de Ferme Nouvelle France pour le banquet du 26 août 2017, dans le cadre du 100^{ième} anniversaire de Sainte-Angèle-de-Prémont. D'autre part, le Conseil accepte l'offre au montant de 39.99\$ incluant les taxes pour le souper de fermeture du 100^{ième} de Sainte-Angèle-de-Prémont.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

146-06-17

Équipement de bureau : Achat de chaise.

Considérant que la chaise du directeur général doit être changée considérant sa détérioration;

Considérant qu'une offre a été faite par BUROMAX pour une chaise sur mesure.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise l'achat d'une chaise pour le directeur général et vote un budget de l'ordre de 500.00\$ incluant les taxes.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

147-06-17

Déchets terrains privés : demande d'aide.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la lettre de Monsieur Leblanc concernant une demande d'aide pour le nettoyage de son terrain où il y a des déchets déposés par des individus. D'autre part, le Conseil rencontre Monsieur Leblanc afin de discuter des responsabilités de chacun.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

148-06-17

Résolution décrétant les travaux de voirie Rang Saint-Charles.

Considérant que le Conseil municipal désire faire des travaux d'asphaltage sur le Rang Sant-Charles;

Considérant que la soumission la plus basse, est sortie au montant de 377 845.85\$ pour les travaux;

Considérant qu'un montant est à prévoir pour les honoraires de surveillant et d'Ingénieur;

Considérant que ces travaux sont financés en totalité par la taxe sur l'essence pour un montant total de 377 845.85\$;

Considérant qu'en vertu de la Loi sur les travaux municipaux (Article 2) la municipalité peut décréter des travaux par résolution du Conseil;

En conséquence, Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du résultat des soumissions pour les travaux de voirie sur le Rang Saint-Charles pour un montant de 377 845.85. D'autre part, le Conseil décrète les travaux suivants :

- Préparation du chantier et pose des panneaux de signalisation;
- Pulvérisation du pavage existant et compaction;

- Excavation de la chaussée sur une longueur de ± 200 m.lin. et 60 cm de profondeur en moyenne, la localisation de l'excavation sera délimitée sur le terrain par l'ingénieur et le directeur des travaux publics de Sainte-Angèle-de-Prémont;
- Transport et disposition du matériel excavé dans un rayon de 5 km;
- Fourniture et mise en place d'une membrane dans le fond de l'excavation de type GEO-9 de la compagnie Texel, ou l'équivalent;
- Rechargement avec du matériel granulaire Sable MG112, 300 mm d'épaisseur, fourniture, mise en place et compaction;
- Rechargement avec de la pierre MG20, 300 mm d'épaisseur, fourniture, mise en place et compaction;
- Rechargement avec de la pierre MG20, 50 mm d'épaisseur, fourniture, mise en place et compaction;
- La préparation avant pavage avec la mise en forme de la chaussée (devers 2% min.);
- La pose de l'enrobé bitumineux (EB-14, taux de pose, 170 Kg/m², Classe de bitume PG 58-34);
- La réfection des accotements sur une largeur minimale de 500 mm (20'') de chaque côté du rang avec de la pierre MG-20B;
- La réfection des entrées charretières affectées par les travaux;
- Pose des pastilles de prémarquage;
- Finition du chantier;
- Durée des travaux : 3 semaines consécutives;
- Fin des travaux : Les travaux doivent être terminés pour le 15 août 2017.

De plus, un budget de 15 000.00\$ plus taxes pour les plans, devis, surveillance de chantier attestation à la fin des travaux etc. Le tout conformément au devis de l'Ingénieur Monsieur Ghyslain Lambert sous le numéro STA001 Mai 2017. Le financement sera fait à même le fonds des carrières et sablières et remboursé par la taxe sur l'essence.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

149-06-17

Dépôt du rapport de l'assemblée générale annuelle de la BCP.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du rapport déposé par Monsieur Lysight. D'autre part, le conseil accepte le rapport.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

150-06-17

Lettre de démission de Madame Doris Fréchette, secrétaire adjointe.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la lettre de démission de Madame Doris Fréchette comme secrétaire adjointe à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont. D'autre part, le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-

Prémont accepte la démission de Madame Fréchette, qui se dirige vers d'autres domaines professionnels. Le Conseil demande à ce qu'une lettre de remerciement soit transmise à Madame Fréchette pour ses loyaux services rendus à la municipalité durant les 5 années passées.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

151-06-17

Il est résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate Madame la Mairesse à faire parvenir une lettre de félicitation à l'organisme des Fermières de Sainte-Angèle-de-Prémont pour le bon travail effectué lors de l'exposition de photos anciennes de mariage.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

152-06-17

Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu de clore la présente séance à (20h30).

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

MAIRESSE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 5 juin 2017.

Jean Charland, g.m.a.
Directeur général &
Secrétaire-trésorier